

Direction des services à la clientèle Description de fonction

INFIRMIÈRE EN PRÉVENTION DES INFECTIONS

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	DIRECTRICE ADJOINTE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE
STATUT :	PERMANENT / TEMPS PARTIEL 7 HEURES/JOUR - 28 HEURES/SEMAINE POSTE SYNDIQUÉ

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité de la directrice adjointe des services à la clientèle et en conformité avec la philosophie et les objectifs de sa direction, la titulaire du poste est responsable de toutes les activités liées à la prévention des infections et à l'enseignement des mesures d'hygiène dans l'établissement. Elle participe également à la gestion des analyses de laboratoire spécifiques à son champ d'expertise.

Le titulaire exerce sa fonction dans le respect des principes suivants :

- Milieu de vie et approche optimale;
- Amélioration continue de la qualité des soins et services et gestion des risques;
- Prévention et promotion de la santé et sécurité au travail;
- Démontre son engagement soutenu envers l'approche de partenariat de soins et services avec les usagers et leurs proches, un des principes directeurs de la philosophie d'intervention de l'établissement. Cette approche collaborative permet d'offrir des soins et des services centrés sur l'utilisateur et ses proches tout en les impliquant dans les décisions qui les concernent ainsi que dans la qualité de leur milieu de vie.

CHAMPS D'ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- Prévention des infections (infections nosocomiales, Zona, Influenza, Gale, Gastro-entérite, exposition accidentelle au sang et liquides biologiques);
- Programme de prévention et de traitement des plaies;
- Campagne de vaccination.

GESTION ADMINISTRATIVE

- Participe à la définition des objectifs de la direction des services à la clientèle;
- Informe régulièrement son supérieur immédiat du déroulement des activités;
- Élabore les objectifs de son service en regard aux objectifs généraux des programmes d'hébergement;
- Voit à l'élaboration et à la mise à jour des procédures et procédés de son champ d'activités spécifiques;
- Participe au contrôle budgétaire selon les prévisions annuelles et aux correctifs nécessaires à l'atteinte de l'équilibre budgétaire;
- Participe aux différents comités ou regroupements où sa présence est requise.

GESTION CLINIQUE

- Identifie les besoins et les problèmes de santé de la clientèle dans une perspective de prévention des infections;
- Identifie dans une perspective individuelle, les besoins de soins de la clientèle à haut risque, en situation de crise ou nécessitant des soins complexes;
- Analyse les besoins identifiés et établit des priorités de son champ d'activités spécifiques;
- Intervient à titre de consultante auprès du personnel infirmier et autres professionnels pour des problèmes de soins concernant la prévention des infections;
- Élabore, implante et maintient à jour des programmes de soins et d'enseignement de son champ d'activités spécifiques;
- Participe à l'évaluation des besoins de formation du personnel infirmier;
- Assure, le cas échéant, la formation du personnel infirmier en ce qui a trait aux programmes de soins ou suite à de nouvelles problématiques de soins en lien avec la prévention des infections;
- Assure le soutien au personnel dans l'élaboration ou la révision d'un programme de soins de son champ d'activités spécifiques pour des clientèles spécifiques;
- Assure la distribution des soins requérant des connaissances avancées pour la clientèle à haut risque ou en situation de crise, s'il y a lieu;
- Participe à l'élaboration et l'application de la démarche de soins dans son champ d'activités spécifiques;
- Participe à l'élaboration et à la mise à jour des instruments d'évaluation ou d'indicateurs de la qualité des soins dans son champ clinique spécifique;
- Effectue des recherches en vue de projets;

- Fait la recherche de nouveaux produits spécifiques à son champ d'activités. Planifie et évalue un essai en collaboration avec les chefs d'unité et les chefs d'activités;
- Prescrit des analyses de laboratoire ainsi que certains produits pouvant traiter des problèmes cutanés dans le cadre du règlement qui régit les activités de l'infirmière qui prescrit, entré en vigueur en janvier 2016. Ce faisant, elle procède à l'analyse de la situation, précise un diagnostic et rédige sa prescription sur la feuille d'ordonnance en s'assurant que les notes au dossier et le PTI soient complétés;
- Répond aux urgences au Centre de jour lors de l'absence de l'infirmière.

Activités d'amélioration continue de la qualité des soins et services et de la gestion des risques

- Participe à l'amélioration de la sécurité et de la qualité des soins et services;
- Contribue au maintien d'un environnement et d'une pratique sécuritaires par le respect et l'application des politiques, procédures et règlements en vigueur dans l'établissement;
- Réfère à la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services toute personne qui manifeste l'intention de formuler une plainte et l'accompagne dans sa démarche, au besoin;
- Déclare obligatoirement tout incident ou accident, collabore à l'analyse de l'évènement et procède à la démarche de divulgation d'un accident survenu à la personne à la demande de son supérieur immédiat;
- Participe à l'identification et à l'application des solutions en vue d'éviter toute récurrence d'un évènement indésirable;
- Apporte le soutien requis à la personne victime d'un accident et à ses proches si nécessaire.

Fonctions spécifiques en lien avec la qualité des soins et services et de la gestion des risques

- Vérifie à chaque intervention l'identité du résident à l'aide de son bracelet;
- Assure une mobilisation sécuritaire du résident selon les principes de déplacement sécuritaire du bénéficiaire;
- Informe son supérieur immédiat de tout incident ou accident dont il est témoin;
- Assure la surveillance de la condition du résident;
- Surveille étroitement les résidents à risque (chute, violence, brûlures, suicide, fugue);
- Assure le maintien d'un environnement sécuritaire pour le résident, le personnel et les visiteurs;
- Signale tout matériel défectueux;
- Signale toute situation à risque;
- Applique les mesures d'hygiène de base et de prévention et contrôle des infections;

- Nettoie et désinfecte le matériel (surfaces, locaux) selon les procédures et protocoles en vigueur;
- Complète le rapport d'incident/accident;
- Voit à la propreté et la salubrité des lieux;
- S'assure de l'intégrité des entrées de données au dossier;
- Procède à l'analyse des situations à risques;
- Corrige rapidement toute situation à risque;
- Respecte les normes et standards de pratique professionnelle;
- Respecte les lois et les règlements régissant les services de santé et les services sociaux, ceux des ordres professionnels, des contrats individuels et collectifs et des politiques administratives de l'établissement;
- Connaît et applique le plan des mesures d'urgence.

Rôle et responsabilités en matière de prévention et de promotion de la santé et sécurité du travail

- Prend connaissance des politiques, des procédures, des directives et des communications qui la concernent;
- Utilise tous les moyens de protection mis à sa disposition dans l'exécution de son travail de façon à protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique et celle des autres;
- Participe à l'identification, l'évaluation et au contrôle des phénomènes dangereux et des risques dans son milieu de travail;
- Participe aux séances de formation et d'information en matière de santé et de sécurité du travail ainsi qu'aux activités de promotion de la santé;
- Déclare tout accident du travail, incident ou situation dangereuse à son supérieur immédiat;
- Collabore au maintien d'un milieu de travail sain et exempt de harcèlement.

GÉNÉRAL

- Assume toute autre responsabilité professionnelle et administrative en rapport à son rôle;
- Respecte le code d'éthique de l'établissement;
- Démonstre des habitudes d'assiduité et respecte son horaire de travail;
- Effectue toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

HABILETÉS ET COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Développe des relations de complémentarité et de complicité avec ses collègues de travail s'exprimant par des gestes de concertation et de partage de ressources;
- Établit avec le personnel une relation d'influence qui permet de stimuler et de supporter leur développement professionnel;
- Stimule l'implication du personnel et les responsabilisent dans les limites de leurs compétences professionnelles et personnelles;
- S'investit et s'engage auprès de son personnel à leur transmettre une vision exprimant l'idéal à poursuivre et à animer des projets novateurs pour assurer un meilleur service aux résidents.

FORMATION ACADÉMIQUE

- Diplôme universitaire de 1^{er} cycle en soins infirmiers;
- Formation de 2 heures sur la « Prescription infirmière : appropriation de la démarche et considérations déontologiques ».

EXIGENCES PROFESSIONNELLES

- Doit être membre en règle de l'Ordre professionnel des infirmières et infirmiers du Québec;
- Détient un numéro de prescripteur valide.

QUALITÉS PERSONNELLES

- Autonomie;
- Esprit d'équipe et solidarité;
- Capacité d'établir des relations interpersonnelles harmonieuses;
- Sens de la clientèle (courtoisie et civilité);
- Sens de l'organisation;
- Bon jugement, sens des responsabilités;
- Capacité à résoudre des problèmes;
- Maîtrise les processus de gestion;
- Leadership mobilisateur;
- Discrétion.